

Thônes, le 3 juillet 2024

Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers communautaires
de la Communauté de Communes
des Vallées de Thônes

Objet : Convocation au Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil communautaire du :

MARDI 9 JUILLET 2024 à 20h
au siège de la CCVT, salle du Conseil communautaire

ORDRE DU JOUR :

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 21 mai 2024

PRESENTATION DIAGNOSTIC DU SCoT FIER-ARAVIS

FINANCES

2. Budget principal - Vote de la décision modificative n°1
3. Budget principal - Avance de trésorerie
4. Budget annexe « Zones d'activités économiques » - Approbation du compte de gestion 2024 de dissolution
5. Vote d'une subvention à Vêlôpito

AMENAGEMENT LOCAL

6. Approbation de la convention partenariale d'objectif avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)
7. Approbation du contrat d'architecte conseil avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)
8. Engagement d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la réalisation d'un projet immobilier de logement social au lieu-dit « Le Viking » aux Villards-sur-Thônes
9. Elaboration d'un comité technique pour l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la réalisation d'un projet immobilier de logement social au lieu-dit « Le Viking » aux Villards-sur-Thônes
10. Plan Pastoral Territorial (PPT) Fier-Aravis 2022-2026 - Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

GEMAPI

11. Projet de périmètre d'intervention et statuts de l'établissement public territorial du bassin versant de l'Isère (EPTB Isère)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

12. Approbation de la convention de mécénat pour le fonds de dotation Eugène et Marie FOURNIER

DECHETS MENAGERS

13. Approbation du rapport d'activité 2023
14. Candidature à l'appel à projets « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade »

ABATTOIR DU PAYS DU MONT-BLANC

15. Renouvellement de la convention de partenariat pour le maintien de l'outil

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

16. Décisions prises par Monsieur le Président au titre des articles L2122-22, L2122-23 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

